

Notre tête de liste :

Yves Vençon



Homme de convictions et d'expérience, Yves Vençon père de 3 enfants s'est investi dans la vie associative de Saint-Maurice dès 1992, notamment au sein du club de football comme bénévole et du bureau du club de tennis. Conseiller municipal, adjoint au maire, puis conseiller d'opposition, il a toujours agi guidé par l'intérêt général, loin de toute ambition personnelle. C'est cet esprit de service et de proximité qu'il souhaite aujourd'hui placer au cœur de notre projet collectif.

Message de notre liste “Un Nouveau Souffle pour Saint-Maurice”

“Mesdames, Messieurs,

À l'approche des élections municipales de mars 2026, notre liste se présente à vos suffrages avec une volonté **sincère** et **collective** : faire évoluer notre commune tout en préservant son **identité**, son **cadre de vie** et son **dynamisme**.

Notre ambition :

- Soutenir activement nos **commerces**, nos **artisans**, nos **associations** ainsi que l'ensemble du **corps médical et paramédical**.
- Favoriser un environnement plus **agréable**, **solidaire** et adapté aux enjeux actuels,
- Encourager le **dialogue**, la **concertation** et l'**action partagée**.
- Développer un service public de qualité à votre écoute

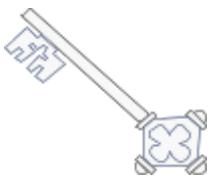
Ensemble, **bâtissons une commune plus durable**, plus inclusive et plus proche de ses habitants.

Chaque décision municipale a un impact concret sur notre quotidien : impulsions une **dynamique collective, responsable et transparente** pour construire l'avenir de Saint-Maurice avec vous et pour vous.”

Ensemble, soutenons nos acteurs locaux et faisons grandir Saint-Maurice.

Travaillons Ensemble et donnons un nouveau souffle à notre commune





Notre Liste

Nos candidats : Une ÉQUIPE engagée, soudée, et profondément attachée à Saint Maurice qui veut préserver l'esprit de village et placer le bien-être des habitants au cœur de chaque décision.

Yves Vençon



Marie Françoise Picolo



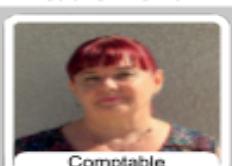
Retraillée

Maxime Deragne



Directeur des ventes

Catherine Ba



Comptable

Jérôme Arrambourg



Agriculteur/expert en hydraulique

Catherine Sauzay



Provisrice de lycée

Joël Dumur



Retraillé

Audrey Chebance



Inspectrice DGFiP

Didier Petitjean



Retraillé

Aurélie Antolino



Cheffe d'entreprise

Jean Baptiste Para



Ingénieur

Maryline Thévenet



Animatrice

Serge Dussurgey



Retraillé

Denise Bouvier



Retraillée

Bernard Briere



Retraillé

Severine Kilburg



Magasinière

Pierrick Gras



Chargé d'affaires

Maryse Bessey



Retraillée

Jean Claude Guichardièr



Artisan

Carole Haro



Retraillée

Éric Ba



Cadre commercial

Isabelle Fortin



Cheffe d'entreprise

Jérémie Lefebvre



Chef d'entreprise

Françoise Charcolin



Cheffe de secteur

Christophe Subit



Commerçant

PROFESSION DE FOI



Mesdames, Messieurs, Je me présente aux élections municipales car j'ai à cœur d'apporter ma contribution à l'amélioration et au développement de notre commune, de rendre notre vie quotidienne plus agréable. J'ai envie d'être un acteur du changement, **d'écouter** les besoins des Saints Mauriots et de **travailler** avec vous pour créer un environnement plus solidaire, plus durable, et plus inclusif. Il est important d'agir à l'échelle locale, où chaque décision a un réel impact sur la vie de chacun.

Nous devons œuvrer à la construction d'un avenir commun, un avenir que nous façonnons **tous ensemble**.

Depuis 2008, j'ai eu l'honneur de servir la Municipalité, d'abord en tant que conseiller municipal, puis adjoint, et plus récemment comme conseiller dans l'opposition. À chaque étape, mon engagement a toujours été guidé par l'intérêt général et le bien-être des Saint-Mauriots.

Au cours de ce mandat, mon équipe et moi avons toujours œuvré pour le maintien d'une gestion rigoureuse et responsable des finances municipales, en veillant à préserver la qualité des services publics et en soutenant toutes les associations.

Nous avons également soutenu des projets importants pour la commune, en particulier ceux qui ont vocation à répondre aux besoins des Saint-Mauriots. Nous croyons fermement que chaque investissement doit être pensé dans le respect des priorités de nos habitants, et nous restons ouverts à toute initiative visant à améliorer votre vie quotidienne.

Aujourd'hui, je vous présente **une équipe dynamique et motivée**, composée de 25 personnes prêtes à œuvrer pour le bien-être de notre commune. Ensemble, nous sommes résolument engagés à collaborer **avec** vous et **pour** vous afin de construire un avenir prometteur et réaliste pour Saint-Maurice de Gourdans.

Nous savons que la gestion de la commune représente un défi, surtout avec la baisse progressive des aides et des subventions. C'est pourquoi nous vous proposons des projets réalisables que nous nous engageons à concrétiser durant les 6 années du mandat.

Je serai le **Maire de toutes et de tous**. Je m'engage à travailler dans un esprit de dialogue et de rassemblement, en associant **l'ensemble des élus municipaux**, y compris ceux des autres listes, aux travaux et aux réflexions de la commune. Parce qu'ils représentent une part importante des électeurs, **leur parole sera écoute et respectée**.

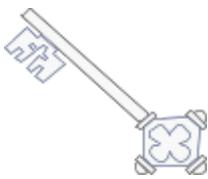
Considérant que la démocratie locale ne peut s'exercer que si la population est informée des décisions de la Municipalité, nous nous engageons à vous consulter le plus souvent possible sur les projets structurants et à régulièrement vous rendre compte du suivi de nos actions et des projets.

NOUS SOUHAITONS UN NOUVEAU SOUFFLE POUR SAINT MAURICE DE GOURDANS ET SURTOUT TRAVAILLER AUTREMENT **POUR VOUS ET AVEC VOUS**

VOUS VOULEZ ÊTRE ÉCOUTÉ, VOUS SOUHAITEZ UN NOUVEAU MODE DE GESTION ALORS :

SOUTENEZ LA LISTE "UN NOUVEAU SOUFFLE POUR SAINT MAURICE"

conduite par Yves Vençon



Nos principales orientations en 8 points :

Cadre de vie

- Construire la salle polyvalente.
- Protéger notre rivière et ses berges.
- Entretenir les voiries, les trottoirs et les chemins.
- Aménager le centre village pour mieux installer le marché
- Soutenir les commerçants, artisans et le corps médical.
- Fleurir notre commune.
- Développer le réseau de pistes cyclables.
- Poursuivre la construction du bâtiment intergénérationnel.
- Développer le marché de producteurs à Pollet et reprendre les voiries de ce hameau.
- Décorer le village et les 2 hameaux pour les fêtes de fin d'année
- Créer des zones de rencontre à Pollet et au cœur de village.
- Finaliser l'aménagement autour de la bibliothèque.
- Réviser le PLU pour mieux maîtriser les surfaces des terrains et supprimer les constructions R+2 dans le centre village

Le service public

- Consulter et écouter les Saint Mauriots
- Proposer un Service Public avec des élus à votre écoute.
- Redynamiser et développer l'offre de la bibliothèque.
- Créer des commissions de quartiers.
- Travailler en commissions et les ouvrir aux Saint Mauriots
- Diffuser les séances des Conseils Municipaux
- Garder Communautaire notre service d'eau.
- Installer un distributeur de billets dans le centre village
- Entretenir de bonnes relations avec la Région, le Département, la CCPA, le SIEA et toutes les structures de l'Etat.
- Mieux communiquer avec vous et vous rencontrer.
- Organiser des réunions publiques, venir à votre rencontre.
- Organiser des permanences à la Mairie avec des horaires adaptés

L'environnement scolaire et périscolaire

- Favoriser le bien-être des enfants à l'AJRC, au périscolaire, à L'école...
- Accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles de sécurité et de bien-être.
- Favoriser les initiatives du CME et les mettre en œuvre.
- Soutenir l'AJRC et maintenir cette association dans ses fonctions.
- Soutenir toutes les associations impliquées dans la petite enfance.
- Retravailler sur le transport scolaire en associant les parents d'élèves.
- Prendre en charge une partie des dépenses liées aux voyages scolaires de fin d'année.
- Organiser des rencontres régulières avec les enseignants et le directeur, les parents d'élèves, les ATSEM.

La sécurité

- Sécuriser notre village contre les déliés routiers, contre les incivilités, contre la dégradation de notre cadre de vie et notamment sur les berges de notre rivière.
- Reprendre le schéma de circulation et sécuriser les carrefours.
- Développer un réseau de déplacement en mode doux sur les chemins communaux.
- Sécuriser les voies piétonnes.
- Placer des caméras de vidéoprotection aux endroits stratégiques.
- Passer un accord avec la gendarmerie (Participation citoyenne).
- Proposer une police intercommunale à la communauté de commune ou mutualiser avec d'autres communes.
- Protéger l'accès au stade pour éviter l'installation des gens du voyage.
- Installer l'éclairage public sur les parkings

La vie associative

- Assurer un soutien égalitaire à toutes les associations.
- Participer aux manifestations proposées par les associations.
- Proposer de nouvelles manifestations telles que : les villages fleuris, les conscrits...
- Supprimer les cautions exorbitantes demandées aux associations pour l'utilisation ou la location des salles.
- Moderniser et rénover les salles de judo, de boxe et, le cas échéant d'autres installations sportives.
- Installation d'écran géant lors de grands événements sportifs.
- Aider à la création de nouvelles associations.

Les finances

- Limiter les emprunts pour ne pas surendettier la commune.
- Limiter au strict nécessaire les augmentations des taxes et impôts.
- Assurer un financement adapté aux besoins de l'AJRC.
- Tous les investissements seront étudiés par une commission puis présentés en conseil municipal.
- Mieux gérer l'énergie consommée par nos bâtiments et l'éclairage public.
- Réinternaliser certains travaux sous-traités.
- Mieux maîtriser le budget de fonctionnement.
- Rediscuter le contrat de l'eau et de l'assainissement avec notre prestataire, une fois les travaux de modernisation terminés

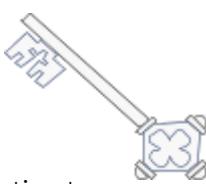
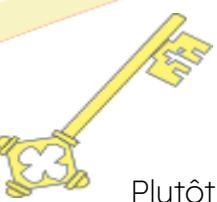
La transition écologique

- Il ne s'agit pas de répondre à une mode, mais de répondre à une exigence impérative.
- Village zéro phyto.
- Tontes raisonnées dans certains secteurs.
- Veiller à l'arrachage de l'ambroisie.
- Étudier la mise en place de panneaux solaires sur les bâtiments publics et installer des bornes de recharge .
- Convertir les véhicules de la commune en véhicules propres.
- Repenser le fleurissement de la commune sur un mode plus résilient et économique, privilégier les plantes vivaces peu gourmandes en eau.

Le patrimoine

- Mettre en valeur et faire connaître notre commune.
- Baliser les chemins de randonnées et mettre en valeur les points intéressants de notre commune (La poype, les puits, les croix, les fours, notre rivière...)
- Travailler avec le syndicat d'initiative.
- Sauvegarder l'environnement de notre église
- Etudier avec vous le devenir de l'église de Pollet.





Notre contrat

Plutôt qu'un programme, nous vous proposons un **contrat**. Ce contrat tient également compte de l'endettement de la commune et des baisses des dotations de l'État. Notre programme est donc un contrat Municipal pour les **6 années à venir**.

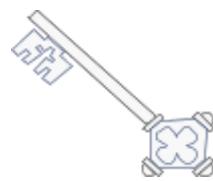
Véritable contrat en effet, dans le sens où il implique en retour un engagement formel des élus à le mettre en application.

Ce CONTRAT MUNICIPAL sera mis en œuvre par une ÉQUIPE UNIE décidée à avancer dans la même direction, à **vous écouter** et à **rendre compte** régulièrement de l'avancement des projets pour plus de transparence.

Les **grands axes** non hiérarchisés de notre contrat :

- Gestion rigoureuse de la commune et des finances
- Un service public accessible et de qualité
- Soutien à la bibliothèque municipale
- Renforcement du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
- École, CME, jeunesse et familles
- Petite enfance, périscolaire, vie associative, sportive et culturelle
- Sécurité des biens, des piétons, des cyclistes et sécurité routière
- Communication claire et modernisée
- Projets pour Pollet (sécurité, embellissement, développement)
- Valorisation des commerces, artisans et entreprises locales
- Soutien actif à l'agriculture locale
- Développement touristique, durable et mise en valeur du patrimoine
- Gestion des bâtiments communaux et révision du PLU
- Voiries, pistes cyclables et parkings
- Eau potable, assainissement et gestion des eaux pluviales





Notre Programme

La gestion de la commune, les finances

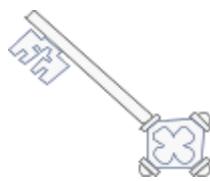
La gestion de notre commune se fera essentiellement par un travail en commission avec si besoin la participation des habitants.

Bien que les dotations de l'État diminuent, nous nous engageons à maintenir les taxes et les emprunts à un niveau modéré. Les augmentations ne seront jamais supérieures à l'indice INSEE du coût de la vie. Nous ferons de notre mieux pour gérer la dette de la commune, même si nous devions renoncer à certains projets lancés en 2025 par l'équipe de la majorité en place. Dans le cadre des économies que nous pouvons réaliser, nous porterons une grande attention aux bâtiments publics mis à la disposition des Saint Mauriots, notamment sur le chauffage et sur l'éclairage qui, bien souvent, restent allumés alors que les bâtiments sont inutilisés.

Les travaux d'entretien du village seront réalisés par les employés communaux. Le fleurissement, quant à lui, pourrait être confié à une association de bénévoles, soutenue par les agents municipaux, la commune se chargeant de fournir les fleurs.

Dans le cadre des économies, nous révisons tous les contrats passés par la municipalité avec les entreprises extérieures.





Un Service Public de Qualité

Notre ambition est de vous proposer un service public de qualité qui réponde à vos besoins.

Nous pensons qu'il est nécessaire, pour répondre aux besoins des Saint Mauriots, de bien adapter les horaires d'ouverture de la mairie.

Conscients que les horaires des conseils municipaux ne vous permettent pas toujours d'y assister, nous les filmerons et les mettrons en ligne sur une page YouTube.

Les permanences « urbanisme » seront maintenues pour vous aider à concrétiser vos projets. Nous organiserons aussi des moments de rencontres en fonction de vos besoins. Ces rencontres pourraient être organisées en dehors des heures d'ouverture de la Mairie.

Nous nous engageons à réaliser une étude pour trouver des solutions et faciliter les transports scolaires tout en maintenant un niveau de prix attractif pour les familles et un coût supportable par la commune. Nous nous engageons aussi à maintenir en collaboration avec la Région les transports scolaires depuis Pollet.

La suppression des transports scolaires a mis en difficulté de nombreuses familles, et nous le regrettons. Nous proposons de revoir cette décision en collaboration avec la Région, puisqu'elle a la charge du transport scolaire, ou, à défaut, de trouver des solutions en interne. Nous nous engageons également à revoir le positionnement des arrêts desservis sur le parcours des bus.

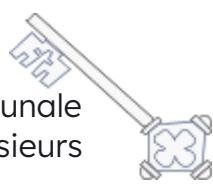
Nous travaillerons avec la CCPA pour compléter le transport TOUCAN afin de, encore mieux vous servir. Permettre aux personnes âgées qui ne conduisent plus de mieux se déplacer. (Peut-être une idée à mutualiser avec les transports scolaires ou à développer avec la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain) ou bien trouver des solutions en interne. Nous chargerons une commission pour faire des propositions.

Nous mettrons tout en œuvre pour qu'un distributeur de billets soit installé sur la commune. Il existe des solutions, avec des associations bancaires et des transports de fonds privés.

Nous nous **engageons** à prendre le temps de vous **Rencontrer** et de vous Écouter, sur tous les sujets qui vous préoccupent. Pour une grande transparence nous vous concerterons ou vous consulterons en amont des projets importants afin de recueillir vos avis.

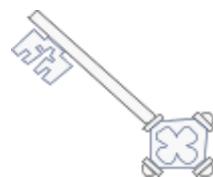
Les mutuelles impactent sérieusement votre pouvoir d'achat c'est pourquoi





nous mènerons une réflexion afin de vous proposer une mutuelle Communale ou d'adhérer à la mutuelle Régionale Comme cela existe dans plusieurs communes du secteur.





La Bibliothèque Municipale

Avant toute chose, nous le disons clairement, nous souhaitons un fonctionnement harmonieux entre la Mairie et les bénévoles qui s'investissent dans le fonctionnement de notre bibliothèque.

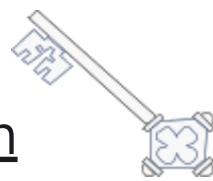
Aussi nous soutiendrons les actions proposées par la BD01 dans le cadre du schéma départemental de développement de la lecture publique et par les bénévoles qui participent à la bonne gestion de la bibliothèque municipale. Il est primordial de favoriser les échanges entre la bibliothèque, l'école, les structures de la petite enfance, les associations et l'ensemble des habitants de Saint-Maurice, qu'ils vivent dans les hameaux de Pollet et de Port Galland, ou dans les différents quartiers de notre commune.

La lecture est un point très important pour nos enfants et nous soutiendrons tous les projets « école- bibliothèque ».

La bibliothèque municipale est une bibliothèque destinée à vous servir. Elle fait partie des services publics offerts par notre commune et a pour mission principale de faciliter l'accès à la culture, à l'information et à l'éducation pour tous les citoyens. Nous nous engageons à la développer et à la soutenir.

Il est essentiel que des échanges se tissent entre la bibliothèque, l'école, les structures de la petite enfance, les associations et tous les habitants de Saint-Maurice, qu'ils résident dans les hameaux de Pollet, de Port Galland, dans le village.



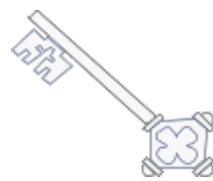


Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Nous renforcerons les actions du CCAS : transport solidaire, organisation du portage de repas à domicile pour les personnes dépendantes en collaboration avec l'ADMR, plan canicule, ateliers informatiques, et l'organisation du repas annuel de nos aînés. Nous lui donnerons les moyens d'accomplir ses missions.

Dans le cadre de ses missions nous chargerons le CCAS d'étudier la possibilité de mettre en place une mutuelle Communale, Départementale ou Régionale pour l'ensemble des habitants de la commune. Il participera aussi à l'étude de la **Résidence « senior » ou MARPA avec une contrainte** : les bâtiments devront être de plain-pied.





Le Groupe Scolaire et CME

1. Le Groupe Scolaire

L'accès au groupe scolaire sera sécurisé et organisé pour éviter les embouteillages et les risques d'accidents pour les piétons. Cette organisation sera confiée à une commission composée de parents et d'élus.

Nous poursuivrons les travaux de modernisation de l'école, notamment en ce qui concerne la ventilation, le chauffage et l'isolation pour le bien-être des enfants et des enseignants. Nous compléterons ces actions en végétalisant la cour de l'école et les zones extérieures utilisées par le périscolaire.

Des réunions régulières seront organisées avec les élus, le directeur de l'école et les élus des parents d'élèves afin de soutenir les évolutions possibles que vous attendez.

Nous accompagnerons aussi toutes les initiatives des enseignants visant à développer la créativité et la curiosité des enfants. Les voyages scolaires et les classes vertes sont d'une importance primordiale pour le bien-être des enfants. Une ligne budgétaire sera créée pour les subventionner en partie.

A la demande des parents d'élèves, nous envisageons l'installation d'une boîte aux lettres au sein de l'école, permettant aux enfants victimes ou témoins de situations préoccupantes de se confier en toute discréction. Pour réussir nous sommes conscients que cette action doit être accompagnée. Des initiatives similaires, comme celles de l'association Les Papillons, ont été mises en place dans certaines écoles en France.

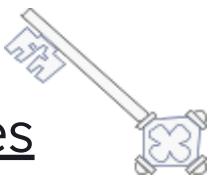
2. Le CME (*Conseil Municipal des Enfants*)

Le CME est accompagné par des personnes élues et non élues. Il sera chargé de faire des propositions au Conseil Municipal sur les projets qu'il souhaite voir se développer sur la commune ou à l'école. Nous impliquerons beaucoup plus le CME dans la vie de notre commune.

Les propositions du CME présentées par les enfants en Conseil Municipal seront prises en compte et discutées en conseil.

Nous souhaitons aussi que les enfants qui passent au collège puissent terminer le mandat de 2 ans s'ils le souhaitent.





La Petite Enfance, le Périscolaire et les Associations

Dans ces domaines, de nombreux souhaits ont été exprimés par les Saint Mauriots. Nous sommes conscients que ces organisations sont indispensables à la vie de notre commune. Notre objectif est d'aider et de soutenir tous ces acteurs qui contribuent à sa vie et à son développement.

Plusieurs élus, selon leurs centres d'intérêt, seront les interlocuteurs privilégiés des présidents d'association.

1. La petite enfance

Nous accompagnerons toutes les associations impliquées dans la petite enfance et qui œuvrent pour le bien-être de nos enfants. Une commission composée d'élus et de membres des associations en rapport avec la petite enfance créée pour que la Municipalité puisse réagir rapidement aux besoins de ces associations.

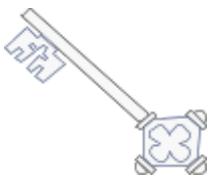
- ★ Les petits Saint-Mauriots
- ★ Le Relais Petite Enfance (RPE)
- ★ L'AJRC
- ★ Le club jeunes
- ★ Les parents d'élèves
- ★ Le sou des écoles
- ★

Nous avons aussi été sollicités afin :

1. De finaliser l'aire de jeux de Pollet qui aujourd'hui ne permet pas d'accueillir convenablement les enfants et les parents. Nous ferons évoluer cet espace en lieu de rencontre pour les Pollatins.
2. Pour la création et la conception de lieux dédiés aux adolescents (un skate-park, un city-stade et autres en fonction de vos besoins.) Une commission composée d'élus, de parents et du CME sera chargée de réfléchir au meilleur emplacement.

Ces demandes sont justifiées et nous nous efforcerons de réaliser ces projets sur la durée du mandat.





2. L'AJRC

"Conscients du rôle crucial de cette association dans la vie de notre commune, du service précieux qu'elle apporte aux parents et du bien-être qu'elle procure aux enfants, nous réaffirmons notre volonté de soutenir pleinement son avenir.

Nous reviendrons également sur les récentes décisions de la municipalité, qui risquent de nuire à son bon fonctionnement.

L'association a su démontrer une rigueur administrative et financière. Aucune raison ne justifie une reprise de sa gestion par la commune. Notre ambition est de renforcer un partenariat constructif, fondé sur la transparence, le dialogue et une compréhension mutuelle des besoins et des défis, tant pour l'association que pour la municipalité.

La subvention sera indexée sur le nombre d'enfants et sur l'inflation afin de mieux correspondre aux besoins de l'association.

Nous souhaitons adresser nos plus vifs remerciements à tous les bénévoles et salariés dont l'engagement sans faille permet à cette association de continuer à offrir un service de qualité, contribuant ainsi directement au bien-être des enfants et à la sérénité des parents.

3. Les Associations

Nous reviendrons sur le montant des cautions exorbitantes demandées aux associations pour l'utilisation des salles communales.

Nous accompagnerons toutes les associations dans leur communication et pour développer la cohésion entre elles.

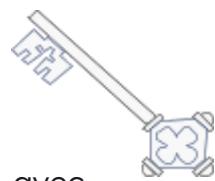
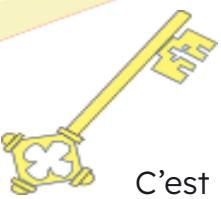
Nous proposerons la création de journées festives en collaboration avec le comité des fêtes si besoin. Exemple « Une journée fête du sport», village fleuri, tour de l'Ain, festival d'Ambronay....-

Toutes les manifestations actuelles seront maintenues et soutenues : Sylak, la Gourdannaise, la foire-fouille, fête de la musiqueetc.

Nous remettrons au programme avec le comité des fêtes : les conscrits, la participation aux villages fleuris, le concours des maisons fleuries et bien d'autres en fonction de vos souhaits

Notre équipe porte un grand intérêt aux associations et aux différentes manifestations festives, culturelles et sportives. Elles sont le moteur d'un village dynamique, elles doivent être soutenues dans leurs actions et manifestations.

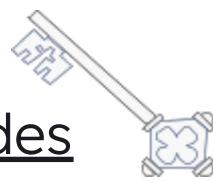




C'est pourquoi la municipalité confiera à un élu référent le partenariat avec toutes les associations.

- Il participera à l'organisation des festivités.
- Il mettra tout en œuvre pour favoriser ces événements.
- Il organisera des réunions régulières entre la commune et les présidents d'association.





La Sécurité des Biens, des Piétons et des cyclistes, la sécurité Routière

Bien que le dispositif de vidéo protection ne soit pas toujours très populaire, il convient de constater que beaucoup finissent par apprécier son efficacité. Il contribue largement à la lutte contre la délinquance ou aux incivilités. Nous compléterons ces équipements dans tous les lieux sensibles et notamment sur les parkings, au carrefour de l'Orme, à Pollet, à Port Galland.

Pour compléter ce dispositif nous adhérerons par exemple à « Participation Citoyenne ».

Ces sujets sensibles de sécurité feront l'objet d'un débat public afin d'obtenir vos avis, nous avons déjà un dossier d'études sur ce sujet que nous pouvons exploiter.

Avec le SR3A (Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents), de la CCPA et des services de l'État, nous nous efforcerons de renforcer la sécurité et la propreté des plages de la rivière. Nous proposerons à la CCPA de créer une police intercommunale afin d'agir rapidement pour vous protéger lors des incivilités près de la rivière et agir contre les stationnements anarchiques. Nous pourrions aussi mutualiser une police municipale avec d'autres communes voisines.

Nous renforcerons aussi la sécurité du stade afin d'éviter les dégradations liées à l'installation sauvage des caravanes.

La sécurité des piétons et des cyclistes sera une de nos priorités, elle sera étudiée systématiquement lors de travaux et d'aménagement de voiries.

Les accès à l'école, aux arrêts de bus, au clos municipal et à l'AJRC seront traités en priorité.

Il existe un dossier pistes cyclable qui semble ne pas avancer. Nous le reprendrons pour le mener à terme.

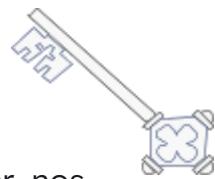
Nous aménagerons des pistes cyclables entre le centre village et Pollet et le centre village et les campings. Ces pistes cyclables pourraient passer sur les chemins balisés (ou à baliser).

Nous organiserons des actions ponctuelles de sensibilisation afin de faire réduire la vitesse des usagers de la route. Nous pouvons demander de l'aide aux services de gendarmerie, de la Préfecture ainsi qu'à la DDT pour mettre en





place des actions de prévention.



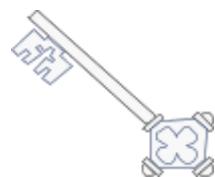
Le trajet entre l'école et le clos municipal sera sécurisé pour protéger nos enfants et les accompagnants.

La voirie au droit du clos municipal sera modifiée afin de sécuriser les piétons. En effet, nous voulons éviter que les enfants traversent la route une fois déposés par les parents. La commission sécurité sera chargée de ce projet en collaboration avec des parents d'élèves et des habitants du quartier et les associations.

Nous compléterons ces actions par des mesures de vitesse effectuées par un organisme officiel type CAUE qui pourrait aussi cartographier les zones et carrefours dangereux et nous aider sur les moyens à mettre en œuvre pour sécuriser la commune.

Il est fort probable que cette étude nous amène à revoir le plan de circulation, certaines priorités à droite et les zones de stationnement.





La Communication

La communication est un point important, elle doit être fluide car elle participe aux bonnes relations entre les élus, les associations, les artisans, les commerçants et les Saint-Mauriots.

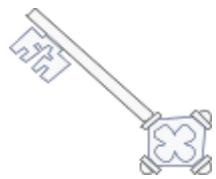
Nous privilégierons l'information, le dialogue et la concertation :

- ★ Des informations régulières seront diffusées sous forme de lettre, de courriel, d'affichage, de journaux d'information, de newsletter
- ★ Nous moderniserons le site internet afin de le rendre convivial, plus complet et surtout nous le tiendrons à jour. Nous y intégrerons un formulaire ou un blog vous permettant de vous adresser simplement aux services de la mairie.
- ★ Nous aurons recours aux réunions publiques pour vous informer et vous écouter.
- ★ Nous organiserons des réunions régulières avec toutes les associations, les commerçants, les artisans et le corps médical.

Nous souhaitons aussi :

- ★ La création de commissions de quartiers composées d'élus et d'habitants sous la responsabilité d'un élu référent.
- ★ L'ouverture de commissions municipales aux Saint-Mauriots afin que vous puissiez donner votre avis sur les projets .
- ★ Organiser un accueil où nous fournirons une plaquette d'informations utiles pour les nouveaux arrivants sur notre commune.





Des Projets Pour Pollet

Le hameau de Pollet mérite toute notre attention.

Pour cela, nous rénoverons la place de Pollet et le parking à proximité. Ces travaux permettront aussi de sécuriser l'arrêt de bus, de réduire la vitesse des véhicules et d'organiser diverses manifestations en toute sécurité.

Les rues seront décorées pour les fêtes de Noël et de fin d'année.

L'église chère au cœur des Pollatins doit avoir une seconde vie. En concertation avec eux, nous étudierons comment réutiliser ce monument. Conscient que de gros travaux sont à prévoir nous établirons un plan pluriannuel pour sa rénovation.

La sécurité des piétons, des vélos et la gestion des vitesses excessives sera étudiée en même temps que la rénovation des voiries. Un programme sera établi en début de mandat en concertation avec les résidents afin de répondre aux demandes des Pollatins.

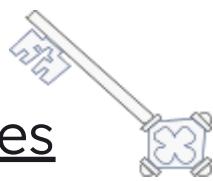
Le réseau de caméras sera étendu afin de sécuriser ce hameau.

Nous souhaitons également mettre en valeur plusieurs points de curiosité de Pollet et de Saint Maurice en relation avec la CCPA et son syndicat d'initiatives.

Notamment en aménageant des circuits fléchés :

- ★ Le point de vue disponible à la Poype
- ★ Les puits
- ★ Les croix
- ★ La grille du château
- ★ Les fours
- ★ Les chemins de randonnée
- ★ Autres





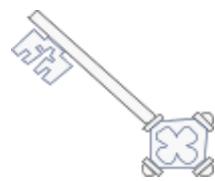
Les Commerces, Les Entreprises locales et Les Artisans

Les commerces et le marché sont des lieux de vie et de rencontre importants que nous souhaitons faire **vivre, soutenir et protéger**. Nous nous proposons aussi d'aménager la place du centre village afin que le marché puisse s'installer de manière confortable tout en laissant un libre accès aux commerces, la mise en place d'un distributeur de billets devrait aider les commerçants et les « Saint Mauriots ».

Le site internet de la Mairie sera revu afin de mettre en valeur les entreprises, artisans ou professions libérales de la commune. En effet, notre commune dispose d'un tissu artisanal important qui mérite d'être davantage connu par toutes et tous.

Dans toutes nos actions nous aurons une préférence pour nos commerçants et artisans locaux.





L’Agriculture et aménagement du territoire

L’agriculture tient une place essentielle sur notre commune.

Nous nous engageons à la soutenir activement, notamment en veillant à une meilleure organisation de la circulation des engins agricoles afin de concilier activité économique et sécurité de tous. Une commission dédiée, composée d’élus et d’agriculteurs, sera mise en place pour assurer un dialogue permanent et le suivi de ces actions.

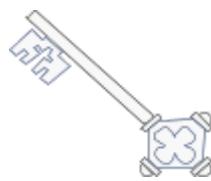
La municipalité s’engagera à préserver les terres agricoles, à soutenir les agriculteurs locaux et à favoriser l’installation des jeunes exploitants.

La démarche d’aménagement foncier engagée avec le Département sera maintenue et menée à son terme. Elle permettra la réalisation d’aménagements concrets tels que la création de chemins, la plantation de haies et l’amélioration du cadre de vie. Ce travail offrira également aux agriculteurs une meilleure rationalisation de leurs exploitations, au service d’une agriculture durable et performante sur notre territoire.

Nous encouragerons les pratiques agricoles respectueuses de l’environnement et développerons les circuits courts, notamment en privilégiant les produits locaux dans la restauration collective.

En rapprochant agriculture et habitants, nous œuvrerons pour une alimentation de qualité, une économie locale dynamique et un cadre de vie durable.





Le Tourisme, Embellissement, Environnement et développement durable

Le tourisme

Nous vous proposons de faire connaître notre environnement et notre commune en collaboration avec une association « culture et patrimoine », la Communauté de communes et le syndicat d'initiatives. Nous proposerons au syndicat d'initiatives une variante vélo de la « Via Rhona » avec un passage guidé vers notre commune.

Baliser les chemins ou les circuits : des Croix, des puits, des fours, des arbres remarquables ...

Participer aux festivals (Ambronay, Pérouges...) et autres festivités (étape du tour de l'Ain.) proposées par la Région, le Département etc.

Nous pourrions aussi mettre l'accent sur l'histoire du pont de Port Galland durant la Seconde Guerre mondiale en créant un point d'intérêt à cet endroit. Cette histoire pourrait être mise en œuvre et développée par les anciens de la commune. L'office du tourisme sera également sollicité.

L'embellissement

Fleurir le village au travers d'une association que nous pourrions soutenir au même titre que les autres associations actives sur notre commune.

Participer au concours des « villages fleuris » comme cela était fait « avant ».

Au fur et à mesure de la réfection des voiries nous nous efforcerons d'enfouir les réseaux électrique et de communication

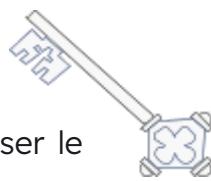
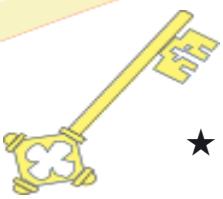
L'environnement et développement durable

La prise en compte de l'environnement et du développement durable est très importante pour notre équipe.

Nous souhaitons :

- ★ Installer des bornes de recharges sur les parkings, de même nous ferons évoluer le parc de véhicules de la mairie vers des véhicules propres type

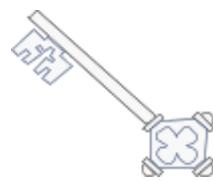




électriques.

- ★ Récupérer les eaux de sortie de la station d'épuration afin d'arroser le stade Régis Perrin.
- ★ Soutenir et travailler activement avec le SR3A « syndicat de rivière Ain Aval et ses Affluents. Syndicat créé en janvier 2018 pour préserver la ressource en eau.
- ★ Profiter des surfaces de toits des bâtiments publics pour y installer des panneaux photovoltaïques afin de produire notre énergie. Ce projet largement subventionné permettrait de réaliser des économies substantielles.
- ★ Mettre en place des tontes raisonnées sur certains secteurs de la commune et avoir une politique zéro phyto.
- ★ Travailler en collaboration avec les agriculteurs dans leurs pratiques et soutenir l'agriculture raisonnée.
- ★ Collaborer avec **l'école, l'AJRC, les petits Saint Mauriots et le CME** sur les projets qui permettent de sensibiliser les enfants sur l'importance de l'environnement. (Création d'un jardin potager ou d'agrément... etc.)
- ★ Soutenir toutes les actions initiées par les enseignants visant à intéresser les enfants au développement durable, à la biodiversité, à la compréhension des écosystèmes, à l'aménagement du territoire, aux cycles de la vie (travail en collaboration avec des associations et notamment avec l'association « prenons racine »)
- ★ Organiser avec vous, avec les associations, et avec le CME le nettoyage des berges de la rivière.
- ★ Réaliser les massifs avec des plantes vivaces peu gourmandes en eau
- ★ Réaliser des nouvelles plantations d'arbres à ombrage (rues, parkings, école)
- ★ Un élu référent sera chargé d'inciter les propriétaires à éradiquer l'ambroisie présente sur leurs terrains.





Les Bâtiments et le PLU

Salle Polyvalente (le Projet Phare de notre mandat)

Nous souhaitons doter la commune d'une salle polyvalente, accessible aux associations et aux Saint Mauriots. Ce bâtiment permettrait de répondre à une demande forte pour l'organisation des fêtes de famille, le rassemblement des associations et l'animation de notre commune.

Ce bâtiment permettrait de mutualiser les locaux plutôt que d'avoir des ouvrages disséminés sur toute la commune et de libérer des créneaux horaires pour les associations qui utilisent le gymnase du Clos. Il serait ainsi plus facile de les gérer et plus économique de les chauffer et de les entretenir. Cet ouvrage devra répondre aux exigences des bâtiments à hautes performances énergétiques.

Ce bâtiment pourrait aussi héberger des espaces associatifs.

Ancien Relais

Bien que le nouveau parking soit très esthétique, il ne garantit pas la sécurité d'accès à l'école. Nous nous engageons à mobiliser toute notre énergie pour trouver une solution améliorant la sécurité de la traversée de la route départementale.

Par ailleurs, nous mettrons en place un groupe de travail afin d'étudier le bien fondé du projet de logements prévu dans le PLU pour cette parcelle.

Bâtiment intergénérationnel

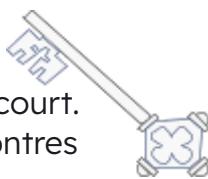
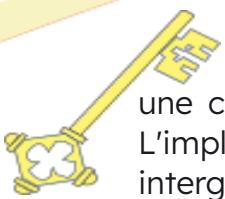
Le PLU prévoit l'aménagement du « centre village » mais ce projet dans son ensemble n'est pas compatible avec les finances actuelles de la commune et avec le caractère de village que nous souhaitons conserver.

Cependant la petite enfance a des besoins qu'il ne faut pas négliger. Nous souhaitons mener à terme le projet à destination de l'AJRC, d'une micro crèche, de la petite enfance dont les familles ont besoin.

Cet ensemble abritera les locaux du club des anciens, la cantine, un local pour que les élus des parents d'élèves puissent se réunir et toutes les structures nécessaires à la petite enfance et au fonctionnement des associations qui s'en occupent.

Si le bâtiment prévu ne possède pas de cuisine pour préparer les repas de la cantine. Nous ferons une modification du permis de construire afin d'ajouter





une cuisine pour la préparation des repas avec des produits en circuit court. L'implantation de ce bâtiment à proximité de l'école favorisera les rencontres intergénérationnelles.

Les Bâtiments et équipements sportifs

Nous prévoyons la rénovation des salles du gymnase mises à disposition des clubs de judo, de boxe et d'autres associations sportives, dont les équipements ne répondent plus aujourd'hui à leurs besoins. Des travaux d'entretien seront également engagés au stade Régis Perrin, tant sur le bâtiment que sur les terrains de football. Par ailleurs, une attention particulière sera portée au club de pétanque, avec la création et l'aménagement de terrains adaptés, afin d'offrir aux joueurs des conditions d'entraînement dignes, en remplacement de l'utilisation actuelle d'un simple parking.

Nous avons à cœur de soutenir et d'aider l'ensemble les clubs et les associations de la commune. Notre équipe saura se mettre à l'écoute des besoins de chaque entité.

Les Églises

L'église de Saint Maurice, dont la restauration est terminée, sera mise en valeur et nous aménagerons le parc qui l'entoure pour en faire une zone de rencontre agréable.

L'église de Pollet, dont l'état général est très inquiétant, nécessite d'importants travaux de restauration. Nous créerons une commission ouverte aux habitants de Pollet, entre autres, afin d'explorer toutes les pistes de reconversion de cet édifice plein de souvenirs et de symboles. Les travaux feront l'objet du plan pluriannuel.

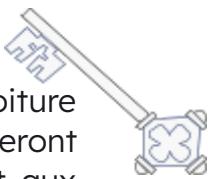
Les salles du bâtiment des services techniques

Des salles de ce bâtiment sont mises à disposition des associations. Cependant elles ne répondent pas aux normes d'accessibilité. Des travaux seront réalisés afin qu'elles soient accessibles par toutes et tous.

L'école

Les études ont montré qu'il était nécessaire de rénover l'école. Ces travaux en cours seront poursuivis pour le confort des enseignants et des élèves. Cette





rénovation aidera aussi à la réalisation d'économies substantielles. La toiture de l'école pourra aussi supporter des panneaux photovoltaïques qui seront aussi une source d'économie pour les années à venir et qui répondront aux contraintes liées au changement climatique. La cour sera végétalisée pour offrir de l'ombre aux enfants et aux enseignants.

Nous lancerons une étude sur la création d'une **salle multi-activités** construite à proximité de l'école afin d'éviter les déplacements des élèves et de renforcer la sécurité en supprimant des déplacements dangereux.

Résidence « senior » ou MARPA

Nous souhaitons aussi créer une structure type « Résidence Senior ou MARPA » dans le centre du village en collaboration avec un aménageur afin de limiter l'impact sur les finances de la commune. Notre ambition, créer une structure composée de petits logements de **plain-pied** afin que ce projet s'intègre parfaitement dans le centre village.

La propriété Mitanne

Propriété située au centre de notre commune, adjacente au centre médical. Dans une volonté de préserver le cadre de vie et la qualité environnementale du centre du village, nous envisageons, si les conditions budgétaires le permettent, l'acquisition de la propriété Mitanne. Cet espace, idéalement situé, offrirait de belles perspectives de création d'un poumon vert et d'aménagement : il pourrait accueillir un commerce de proximité, une salle à usage communal ou encore de petits logements, répondant ainsi aux besoins et attentes des habitants.

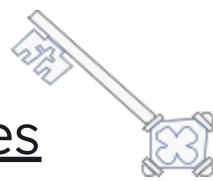
Le PLU

Nous estimons qu'il est nécessaire de revoir le PLU afin de redéfinir son contour et son règlement. Nous le reprendrons afin de trouver des solutions pour imposer des surfaces minimums de terrain mieux adaptées à notre commune évitant ainsi les problèmes de voisinage. Nous souhaitons aussi mieux définir les règles concernant l'environnement.

Le projet du centre-village sera réexaminé, car **nous ne souhaitons pas** valider la construction des immeubles en R+2 envisagés dans ce périmètre.

Nous n'admettrons pas une révision du PLU qui spolie des terrains. En cas d'acquisitions de terrains nécessaires au développement de notre commune toutes les transactions se feront avec le consentement des propriétaires.





Les Voiries, Les Pistes Cyclables et Les Parkings

Nous souhaitons reprendre de nombreuses voiries devenues dangereuses et principalement en cas de fortes pluies.

Nous sécuriserons les circulations des piétons et **en priorité les accès à l'école et au clos municipal.**

Nous étudierons un plan de circulation pour sécuriser les déplacements. Certaines priorités à droite pourront être remplacées par des « STOP » et des sens uniques seront créés.

La visibilité aux carrefours sera améliorée, les massifs gênants seront modifiés ou supprimés.

Nous créerons aussi des modes doux de déplacement lors de la rénovation des voiries.

Un programme pluriannuel de réfection de voiries et d'enfouissement des réseaux sera développé en priorité sur Pollet sans pour autant négliger le reste de la commune.

Nous aménagerons des pistes cyclables entre le centre village et Pollet et le centre village et les campings. Ces pistes cyclables pourraient passer sur les chemins balisés (ou à baliser).

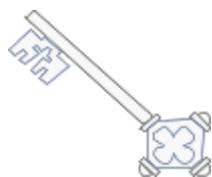
Nous prévoyons un plan pluriannuel de mise en conformité si nécessaire des ralentisseurs tout en menant une réflexion pour ralentir la vitesse des véhicules dans la traversée de notre commune.

L'éclairage du parking du centre village sera créé afin de sécuriser la circulation des piétons et principalement l'accès à l'école et au bâtiment intergénérationnel.

L'accès au clos municipal par la route de Lyon sera sécurisé afin que la dépose des enfants se fasse sans risque.

Nous envisageons aussi de créer des zones d'ombrage sur tous les parkings.





L'Eaux Potable et l'Assainissement

L'eau Potable

La commune est alimentée en eau par un seul puits de captage et une seule pompe, de plus ce captage est implanté en zone inondable ce qui fragilise l'alimentation en eau de la commune. Des travaux importants ont commencé afin de sécuriser cette alimentation en eau (nouveau forage en zone sécurisée et non cultivée, installation de deux pompes. Nous mettrons toute notre énergie pour finaliser ce chantier commencé en 2025.

Nous profiterons de la mise à disposition d'installations neuves pour réviser notre contrat de Délégation de Service Public (DSP) et maintenir ainsi un prix de l'eau abordable.

Nous nous opposerons aussi au transfert de la compétence « eau et assainissement » à la CCPA qui aurait pour conséquence une augmentation sensible du prix de l'eau. L'eau et l'assainissement doivent rester sous l'autorité de la commune.

Les eaux pluviales

Les terrains marneux de certains secteurs de la commune ne permettent pas l'infiltration des eaux de pluie sur la parcelle. Les eaux de pluie qui sont rejetées directement sur les voiries ou dans le réseau d'assainissement, occasionnent soit des inondations soit un dysfonctionnement de la station d'épuration. Des travaux seront menés afin de supprimer ce problème.

Les eaux issues de la station d'épuration

Nous envisageons de récupérer les eaux de la sortie de la station d'épuration afin de les utiliser pour arroser le stade Régis Perrin si la législation le permet.

